

DELIBERATION : 2020-04-17

OBJET : Modification du tableau des emplois et des effectifs

L'an deux mil vingt et le quinze septembre à dix-sept heures trente, salle polyvalente de Saint André les Alpes, s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière ».

Etaient présents : Les délégués

Allons :

IACOBBI Christophe

Allos :

PELLISSIER Stéphane
BIANCO Philippe

Angles :

Annot :

RIGAULT Philippe
FENOUIL Jean
FALASCHI Sandra
MAZZOLI Jean

Barrême :

CHABAUD Jean-Louis
VIVICORSI Pierre-Louis

Beauvezer :

GARNIER Brice

Blieux :

COLLOMP Gérard

Braux :

Castellane :

LIPERINI Bernard
VINCENT Jean-Marc
TILLEMANN Line
MARANGES Philippe
JONKER Nina
GOLE Jean-Paul

Castellet-les-Sauses :

CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :

RALL Evelyne

Clumanc :

VIALE Thierry

Colmars les Alpes :

BARBAROUX Christophe

Demandolx :

Entrevaux :

GUIBERT Lucas
CASPARI Hélène
COTTON Daniel
FERAUD François

La Garde :

LAUGIER Joël

La Mure Argens :

DELSAUX Alain

La Palud sur Verdon :

BIZOT GASTALDI Michèle

La Rochette :

Lambruisse :

MARTORANO Robert

Le Fugeret :

PESCE André

Méailles :

LAUTARD Yvan

Moriez :

COULLET Alain

Peyroules :

CLUET Frédéric

Rougon :

AUDIBERT Maxime

Saint Benoît :

LAUGIER Maurice

Saint André les Alpes :

PRATO Serge
VACCAREZZA Francine
GIRAUD Sophie
GERIN JEAN François

Saint Jacques :

CHAILLAN Alix

Saint Julien du Verdon :

COLLOMP Thierry

Saint Lions :

ISNARD Madeleine

Saint Pierre :

Sausses :

MICHEL Laurent

Senez :

Soleilhas :

Tartonne :

SILVY Jean-Louis

Thorame-Basse :

BICHON Bruno

Thorame-Haute :

SGARAVIZZI Jean-Marie

Ubraye :

MUNIER Aurélia

Val de Chavagne :

ONCINA Anabel

Vergons :

JOUBERT Martial

Villars-Colmars :

Absents représentés : M. LANTELME Michel ayant donné pouvoir à M. PELLISSIER Stéphane ; Mme COZZI Marion ayant donné pouvoir à M. FENOUIL Jean ; M. GRAC Stéphane ayant donné pouvoir à M. PESCE André ; Mme CHEVALLEY Emily ayant donné pouvoir à M. LIPERINI Bernard ; Mme SURLE GIRIEUD Magali ayant donné pouvoir à M. BARBAROUX Christophe ; M. DROGOUL Claude ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude ; M. PATRICOLA Sauveur ayant donné pouvoir à M. LAUGIER Maurice ; M. DURAND Gilles ayant donné pouvoir à M. COULLET Alain ; M. ROUX Laurent ayant donné pouvoir à M. GARNIER Brice ; Mme PONS BERTAINA Viviane suppléée par M. LAUTARD Yvan ; M. AUDIBERT Jacques suppléé par M. AUDIBERT Maxime ; M. DAGONNEAU Frank suppléé par M. MICHEL Laurent ; M. OTTO-BRUC Thierry suppléé par M. SGARAVIZZI Jean-Marie ; M. ROUSTAN Claude suppléé par Mme MUNIER Aurélia.

Absents excusés : M. BAC Aimé ; M. MANGIPIA Ludovic ; M. LOMBARD Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mme JONKER Nina

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer

Objet : Modification du tableau des emplois et des effectifs

Exposé

1- Dans le cadre de l'évolution de leur carrière, les agents de la fonction publique, lorsqu'ils remplissent les conditions et justifient d'une certaine période de service effectif, peuvent bénéficier soit d'un avancement de grade, soit d'une promotion interne leur permettant de changer de cadre d'emploi, ou même de catégorie.

Au titre de l'année 2020, les tableaux de propositions d'avancement et de promotion arrêtés par l'autorité territoriale (neuf avancements de grade et trois promotions à agent de maîtrise) ont reçu des avis favorables de la commission administrative paritaire, placée sous l'autorité du Centre de Gestion Départemental.

La nomination des agents concernés est désormais subordonnée à l'existence d'un poste vacant au tableau des effectifs dans le grade d'avancement ou de promotion, et implique pour être exécutée la "transformation" de l'emploi, c'est-à-dire une suppression du cadre d'emploi précédemment occupé suivie d'une création du cadre d'emploi à pourvoir.

Sous réserve de la validation de ces modifications au tableau des effectifs, les agents concernés seront affectés sur leur nouveau grade en 2020 à la date à laquelle ils remplissaient les conditions requises. Les charges salariales supplémentaires induites par ces évolutions sont prévues au budget 2020 et représenteront en année pleine un surcout total de 6 000€.

➤ **Modifications d'emploi liées à des avancements de grade :**

Suppression	Création
1 emploi d'Adjoint administratif territorial (C) à temps complet- (35h)	1 emploi d'Adjoint administratif territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)

Suppression	Création
1 emploi d'Adjoint administratif territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)	1 emploi d'Adjoint administratif territorial principal de 1ere classe (C) à temps complet- (35h)

Suppression	Création
3 emplois de rédacteur principal territorial de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)	3 emplois de rédacteur principal territorial de 1ere classe (C) à temps complet- (35h)

Suppression	Création
2 emplois d'Adjoint technique territorial (C) à temps complet- (35h)	2 emplois d'Adjoint technique territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)

Suppression	Création
1 emploi d'Adjoint technique territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)	1 emploi d'Adjoint technique territorial principal de 1ere classe (C) à temps complet- (35h)

Suppression	Création
1 emploi d'Adjoint territorial du patrimoine (C) à temps complet- (35h)	1 emploi d'Adjoint du patrimoine territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)

➤ **Transformations d'emploi liées à des promotions interne :**

Suppression	Création
1 emploi d'Adjoint technique territorial principal de 1ere classe (C) à temps complet- (35h)	1 emploi d'agent de maitrise (C) à temps complet- (35h)

Suppression	Création
2 emplois d'Adjoint technique territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)	2 emplois d'agent de maitrise (C) à temps complet- (35h)

2- **Emploi d'attaché territorial pour la Direction du Pôle Education**

L'organigramme des services de la CCAPV comprend un Pôle Education couvrant la politique éducative du territoire dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi dans le champ culturel. Afin d'assurer le pilotage de ce pôle, il est proposé de reconfigurer un emploi de responsable du Service Enfance jeunesse (catégorie B) en emploi de directeur du pôle (catégorie A) inexistant jusqu'à présent.

Par anticipation, la procédure de recrutement a été ouverte. En fonction de la situation du fonctionnaire recruté, l'augmentation de charges en année pleine peut être évaluée au maximum à 23 153€.

Suppression au 01/12/2020	Création au 15/09/2020
1 emploi de rédacteur territorial (B) à temps complet (35 heures)	1 emploi d'attaché territorial (A) à temps complet (35 heures)

3- **Emploi de rédacteur pour le service commun secrétaire de mairie**

Dans le cadre d'un départ à la retraite au 1^{er} décembre 2020, un emploi de secrétaire

de mairie du service commun du secteur du Haut-Verdon sera vacant. Actuellement en catégorie A, il est proposé, par anticipation, de reconfigurer cet emploi en catégorie B au grade de rédacteur territorial, et ainsi conduire le processus de recrutement. Au départ en retraite de l'agent, l'emploi sera alors supprimé. En fonction de la situation du fonctionnaire recruté, la diminution de charges est évaluée au maximum à 37 660€ bruts chargés en année pleine.

Suppression au 01/12/2020	Création 01/12/2020
1 emploi d'attaché territorial principal (A) à temps complet (35 heures)	1 emploi de rédacteur territorial (B) à temps complet (35 heures)

4- Emploi d'adjoint d'animation territorial principal de 2eme classe au service enfance jeunesse

Un agent du service enfance jeunesse, titulaire du grade d'adjoint technique principal de 2eme classe, sollicite son intégration dans la filière animation, davantage en corrélation avec ses missions. Afin de satisfaire à sa demande, il est proposé la transformation de son emploi au grade d'adjoint d'animation principal de 2eme classe. Cette intégration est neutre financièrement pour deux grades relevant de la même catégorie et pour des indices de rémunération inchangés.

Suppression	Création
1 emploi d'adjoint technique territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet (35 heures)	1 emploi d'animation territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet (35 heures)

Décision

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **DE SUPPRIMER** au tableau des emplois et des effectifs les postes permanents suivants :
 - 1 emploi d'Adjoint administratif territorial (C) à temps complet- (35h)
 - 1 emploi d'Adjoint administratif territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)
 - 3 emplois de rédacteur principal territorial de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)
 - 2 emplois d'Adjoint technique territorial (C) à temps complet- (35h)
 - 4 emplois d'Adjoint technique territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)
 - 1 emploi d'Adjoint territorial du patrimoine (C) à temps complet- (35h)

- 1 emploi d'Adjoint technique territorial principal de 1ere classe (C) à temps complet- (35h)
- 1 emploi de rédacteur territorial (B) à temps complet (35 heures) au 01/12/2020
- 1 emploi d'attaché territorial principal à temps complet (35 heures) au 01/12/2020

– **DE CREER** au tableau des emplois et des effectifs les postes suivants

- 1 emploi d'Adjoint administratif territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)
- 1 emploi d'Adjoint administratif territorial principal de 1ere classe (C) à temps complet- (35h)
- 3 emplois de rédacteur principal territorial de 1ere classe (C) à temps complet- (35h)
- 2 emplois d'Adjoint technique territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)
- 1 emploi d'Adjoint technique territorial principal de 1ere classe (C) à temps complet- (35h)
- 1 emploi d'Adjoint du patrimoine territorial principal de 2eme classe (C) à temps complet- (35h)
- 3 emplois d'agent de maîtrise territorial (C) à temps complet- (35h)
- 1 emploi d'attaché territorial (A) à temps complet (35 heures) au 15/09/2020
- 1 emploi de rédacteur territorial (B) à temps complet (35 heures) au 01/12/2020
- 1 emploi d'adjoint d'animation territorial principal de 2eme classe

- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération, y compris les recrutements à intervenir

Cette décision est adoptée à la majorité par
5 abstentions (M. Bernard LIPERINI (ayant pouvoir de Mme Emily
CHEVALLEY) ; M. Philippe MARANGES ; M. Daniel COTTON ;
M. François FERAUD) et 51 voix pour

Fait et délibéré à Saint André les Alpes,

Le 15 septembre 2020

Le Président,

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 15/09/2020

EMPLOIS PERMANENTS		TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 15/09/2020				EMPLOIS PERMANENTS	
Filière	Cadre d'emploi	Grade	Poste Budgétaire	TC	TNC	Effectif	
Administrative	Emploi fonctionnel de D.G.S. DES COMMUNES DE 10.000 HAB.		1	1		1	
	Directeur Territorial		1	1		1	
	Attaché Principal		4	4		4	
	Attaché		7	7		4	
	Rédacteur Principal de 1ère Classe		7	7		7	
	Rédacteur Principal de 2ème Classe		4	4		4	
Sous total	Rédacteur		5	5		4	
	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe		5	4	1	5	
	Adjoint Administratif Principal 2ème Classe		8	8		8	
	Adjoint Administratif Territorial		10	6	4	9	
			52	47	5	47	
			1	1		1	
Technique	Ingénieur		1	1		1	
	Technicien Principal de 1ère Classe		1	1		1	
	Technicien Principal de 2ème Classe		3	3		1	
	Technicien		2	2		1	
	Agent de Maîtrise Principal		2	2		2	
	Agent de Maîtrise		4	4		4	
Sous total	Adjoint Technique Principal 1ère Classe		2	2		2	
	Adjoint Technique Principal 2ème Classe		4	4		4	
	Adjoint Technique Territorial		15	10	5	14	
			34	29	5	30	
	Assistant Socio-éducatif de 2ème classe		1	1		1	
	Agent Spécialisé Principal 1ère Classe des E.M.		3	3		3	
Médico-sociale	Agent Spécialisé Principal 2ème Classe des E.M.		1	1		1	
	Auxiliaire de Puériculture principal 1ère Classe		1	1		1	
	Auxiliaire de Puériculture principal 2ème Classe		2	2		2	
	Agent Social territorial		1	1		1	
	Animateur		9	9	0	9	
	Adjoint d'Animation principal de 2ème classe		2	2		2	
Sous total	Adjoint d'Animation territorial		1	1		1	
	Educateurs Territoriaux APS principal 1ère classe		10	9	1	10	
	Adjoint du Patrimoine		13	12	1	13	
	Adjoint du Patrimoine		1	1		1	
	Adjoint d'enseignement artistique principal 2ème classe		1	1	0	1	
	Assistant d'enseignement artistique		3	2	1	3	
Sous total	Assistant d'enseignement artistique		2		2	2	
			1		1	1	
			6	2	4	6	
Total postes permanents			115	100	15	106	
EMPLOIS PERMANENTS SUR MISSIONS TEMPORAIRES							
Filière	Grade	Mission	Quotité	Pourvu			
Administrative	Attaché Territorial	Chargé de mission développement économique	1				1
	Attaché Territorial	Chargé de mission développement territorial	1				1
	Attaché Territorial	Gestionnaire dossiers leader	1				0
Technique	Ingénieur Territorial	Chargé de mission forêt	1				1
	Ingénieur Territorial	Chargé de mission risques naturels	1				1
	Ingénieur Territorial	Chargé de mission NATURA 2000	1				0
Apprentissage	Apprentis	Enfance jeunesse	2				2
			8				6
Total postes non permanents							